

ACADÉMIE DE NANCY

SÉANCE

DE

RENTRÉE DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

LE 7 NOVEMBRE 1895

UNIVERSITÉ DE NANCY

ACADÉMIE DE NANCY

RENTRÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS

ET DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE NANCY

—

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

51, Rue Saint-Dizior, 51

—
1896

ALLOCUTION

DE M. GASQUET, RECTEUR

MESSIEURS,

J'ai le devoir, Messieurs, de vous remercier, au nom du corps universitaire, d'avoir répondu à notre invitation. L'empressement flatteur des représentants de tous les grands services de l'État nous est un gage de l'intérêt qu'ils attachent aux progrès de notre Université lorraine, et qu'ils ont conscience de l'importance croissante qu'elle prend dans la vie de la province. Leur présence et celle d'un nombreux auditoire, que ne décourage pas l'appareil plutôt sévère que riant de cette solennité, est un honneur et une récompense pour tous ces maîtres qui se dévouent avec passion au double soin de faire progresser la science et de la communiquer aux jeunes intelligences qu'ils ont à féconder.

Je remercie tout particulièrement la Ville et le Département du concours qu'ils nous ont toujours si généreusement prêté. Notre Université est leur œuvre autant que celle de l'État. Chacun de ses développements est acheté au prix d'une libéralité nouvelle ; il s'y attachent comme à une de leurs créations, comptant bien, par un calcul légitime, trouver honneur et profit dans la grande œuvre de renaissance universitaire dont ils ont été les ouvriers intelligents.

Aussi bien, si jamais il y eut doute sur le succès, la cause des universités régionales me paraît gagnée, à cette heure, où, sans affaiblir l'autorité essentielle du pouvoir central, chacun sent le besoin d'une activité plus autonome, d'une tutelle plus légère, d'une vie locale plus intense et plus propre à mettre en valeur les initiatives privées et les énergies qui s'ignorent. A Nancy plus qu'ailleurs, cette cause est d'avance assurée de toutes les sympathies. S'il est en effet une vérité d'expérience, c'est que l'agent le plus actif et le plus efficace de décentralisation, c'est l'Université. Les forces vives de la nation finissent par y aboutir ; elles s'y accumulent, y fermentent et y élaborent l'avenir. L'âme d'un peuple y prend conscience d'elle-même ; ses aspirations vagues s'y condensent ; ses revendications s'y forment. L'Allemagne moderne, vous le savez, est sortie de ses universités. L'idée de son unité y est née et s'y est affirmée ; l'œuvre et les moyens de cette unité s'y sont préparés, alors que la diplomatie et la politique la traitaient encore de chimère et d'utopie. Pour rendre au peuple jougoslave le sentiment de sa nationalité, le grand patriote M^{ar} Strotssmayer n'a rien trouvé de mieux que de fonder l'Université d'Agram. Voyez les luttes et les sacrifices des Tchèques pour créer à Prague une université tchèque qui les affranchisse de l'hégémonie germanique ! Et plus près de nous, que dire des millions prodigués à Strasbourg avec la pensée très arrêtée de défranciser l'Alsace ?

Il n'est point ici question de telles visées. Loin de diminuer la vitalité du corps politique, il s'agit plutôt d'accroître ses forces en stimulant l'atonie de la vie provinciale. La Lorraine a son originalité et la sent ; toutes ses œuvres portent la marque d'une personnalité très accusée et très vivace. Elle aura, elle a déjà son Université florissante. Elle a multiplié pour cette création les sacrifices et chaque jour augmente notre dette. Les

nouveaux bâtiments de la Faculté des sciences la doublent en étendue et en surface et mettent à l'aise les services de la physique et de l'histoire naturelle; extension indispensable, puisque de ce mois date le stage obligatoire des étudiants en médecine à la Faculté des sciences. L'École de pharmacie, la Faculté de droit, celle des lettres sont du même coup plus largement dotées. L'Institut anatomique est à peine occupé et aménagé que déjà la Ville doit songer à y transporter la Faculté de médecine tout entière, dont l'enseignement ne peut s'accommoder longtemps d'une installation en deux groupes de bâtiments si distants l'un de l'autre. Une souscription publique et la générosité d'un donateur bien connu ont permis à Nancy d'édifier, pour la région de l'Est, un Institut sérothérapique, qui peut être considéré comme une annexe de la Faculté, qui a placé à sa tête un de nos professeurs, M. Macé, et où se poursuivent, concurrence aux autres instituts issus de la pensée de Pasteur, ces recherches bactériologiques qui font naître tant d'espérances et qui les ont justifiées. Ainsi de jour en jour, par la force des choses, s'accroît notre domaine et s'étend notre sphère d'action.

De profondes modifications ont été récemment apportées au programme des études de droit et aux examens qui les couronnent. Elles intéressent à un haut degré MM. les Étudiants et leurs familles et méritent d'arrêter un instant notre attention.

Longtemps nos Facultés ont borné leur ambition à former par de solides études des magistrats et des hommes de loi. Elles restaient fermées à nombre de sciences, qui empruntent leur principe aux sciences juridiques et dont la connaissance s'impose de plus en plus à tous ceux qu'intéresse la pratique de la chose publique; les sciences économiques, la science des

finances, la statistique et dans un autre ordre d'idées, toutes celles qui touchent au droit public international et à l'histoire des constitutions. On laissait ainsi au hasard des études personnelles et du goût de chacun le soin de former la pépinière des serviteurs de l'État « tous ces jeunes gens qui, sans se destiner au barreau, aspiraient simplement à tenir leur place d'une manière honorable dans la commune, dans le département, dans nos grandes administrations. » De bonne heure les esprits prévoyants s'étaient affligés de ces lacunes et demandaient qu'on fit à ces matières la place qu'elles occupaient déjà dans les universités de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie. Mais une singulière malechance semble s'être attachée à toutes ces tentatives. La révolution de 1848 empêcha d'aboutir le projet de loi, fortement motivé, déposé en 1847 par M. de Salvandy ; le coup d'État de 1852 rendit illusoire l'élaboration d'un plan semblable préparé par la République. A la fin du second empire la chute de M. Duruy, entraîna la ruine d'un projet conçu dans le même sens et qui avait reçu l'approbation du Conseil de l'instruction publique.

Devant cette indifférence et cette impuissance de l'État à faire aboutir une réforme, qui répondait à une nécessité sociale, l'initiative privée s'éveilla. On sait avec quel succès s'ouvrit l'École des sciences politiques fondée par M. Boutmy, quel a été, quel est encore l'éclat de son enseignement et les incomparables services qu'elle a rendus à son pays. Ce succès était pour piquer d'émulation le Gouvernement et lui faire sentir le besoin de généraliser et d'étendre à toutes les universités régionales les bénéfices d'un enseignement, dont une élite pouvait seule profiter à Paris. Déjà quelques-unes des matières traitant du Droit public et de l'Économie politique avaient forcé les portes de nos Facultés. Le bon accueil fait par maîtres et élèves à ces enseignements nouveaux encou-

ragea l'État à aborder la réforme dans son ensemble.

Le décret du 1^{er} mai 1895 institue deux types de doctorat en droit : le doctorat *ès sciences juridiques*, le doctorat *ès sciences politiques*. On s'est décidé, non sans de longues hésitations et des résistances justifiées, à séparer nettement ces sciences en deux groupes distincts, à réunir en faisceau sous le second type les matières concernant le droit public français, le droit international, l'économie politique, la science des finances et les législations spéciales, réservant pour le premier type les matières qui touchent plus spécialement à la science juridique. Grave réforme, et qui ne serait pas sans danger pour la solidité de l'enseignement, si la nécessité n'était apparue de relever du même coup la médiocrité de la licence, en renforçant les examens qui y conduisent et en exigeant des étudiants, qui prétendent au grade, plus de connaissances et plus d'efforts. D'une part, les notes nécessaires à l'admissibilité sont rehaussées, de manière à ne plus permettre aux candidats de négliger impunément aucune des parties du programme; de l'autre au dernier examen s'ajoutent désormais deux compositions écrites éliminatoires. Les familles ne s'alarmeront pas, je l'espère, de ce surcroît de fatigue cérébrale imposé à leurs enfants, et les étudiants se féliciteront du relèvement de l'examen, qui rapprochera leur licence des licences *ès sciences* et *ès lettres* et permettra de les faire participer, le rapport officiel en prend l'engagement, aux avantages que concèdent, au point de vue du service militaire, ces deux licences à leurs camarades.

Bien que d'une portée toute différente, la réforme récente de la licence *ès lettres* témoigne du même esprit d'innovation ingénieuse et hardie. Déjà, l'an dernier, les professeurs étaient autorisés à choisir eux-mêmes les auteurs qui devaient faire l'objet de leurs commentaires, au lieu de subir le programme uniforme et monotone de

jadis. Cette fois ce sont les types mêmes des diverses licences qui sont diversifiés par des emprunts faits à l'enseignement des autres Facultés. La licence comprendra donc des matières obligatoires et des matières à option. C'est dans le choix de celles-ci que consiste la nouveauté. Non seulement l'esthétique, l'histoire de l'art, l'archéologie, l'épigraphie, la paléographie sont appelées à y figurer. Mais l'historien pourra demander à la Faculté de droit la mention d'économie politique et d'histoire du droit; le géographe pourra fortifier sa connaissance de l'univers physique par des notions de géologie, d'océanographie, de météorologie. Il ne saurait être indifférent au philosophe de demander à la Faculté de médecine son initiation à l'anatomie, à la physiologie nerveuse, à l'étude des maladies mentales; de suivre à la Faculté de droit des cours de droit criminel et d'économie politique; à la Faculté des sciences ceux de zoologie et même de mathématiques, et d'obtenir une sanction de leur assiduité. Platon lui-même est dépassé, qui inscrivait au fronton de son École : « On n'entre pas ici si l'on n'est géomètre. »

Si l'on veut bien y prendre garde, ces réformes, comme celles qui les ont précédées depuis quelques années, procèdent toutes d'une même idée directrice : celle de l'unité et de l'universalité de la science. Pour emprunter une parole de Cuvier : « L'édifice de la science doit reproduire l'édifice de la nature. » Complexité croissante des matières et sous cette variété, unité de l'objet de la connaissance, ce sont les deux nécessités auxquelles doit répondre l'enseignement supérieur. Nous nous rapprochons pas à pas de cet idéal. On a commencé par grouper les Facultés isolées et par les compléter dans des centres choisis; on a fait un ensemble de ce qui n'était qu'une juxtaposition. On a continué en donnant à cet ensemble un état civil et comme une personnalité commune. Mais

cette unité paraissait encore un peu extérieure et artificielle, pour tout dire, plus administrative que scientifique. Derrière l'édifice restauré persistaient les compartiments étanches et les cloisons imperméables qui abritaient la vie très séparée des diverses Facultés, se développant, en tant qu'organismes distincts, dans une indépendance presque absolue. Or cette indépendance, qui ne le voit aujourd'hui ? ne répond pas à la réalité ; elle la déforme et la défigure. Toutes les sciences ne sont que la branche d'un tronc commun qui est la science. Si la spécialité est une condition du progrès, pratiquée exclusivement pour elle-même, elle a ses dangers. Elle réduit l'ouvrier d'industrie, usant sa vie à répéter le même effort, à l'état de machine. Elle peut faire du savant, circonscrit dans l'étude d'un domaine clos, un ouvrier scientifique à vues étroites et bornées, bien que très utile par l'exactitude de son information. Pour que son œuvre s'adapte comme une pièce nécessaire à la grande œuvre commune, il est indispensable qu'il ait une conscience nette de l'ensemble, qu'il en possède par devers lui comme un dessin et une esquisse, qu'il sache quelle est sa part dans le travail collectif. C'est pourquoi dans ces compartiments fermés, dans ces cloisons qui n'intéressent pas la solidité de l'édifice, on s'est décidé à pratiquer des ouvertures, par où la communication s'établisse entre des enseignements trop isolés, et à percer de larges baies, par où circule dans toutes les parties de la maison le courant d'air vivifiant émané du foyer commun.

L'Académie de Nancy, qui compte près de 40 normaliens et 6 correspondants ou associés de l'Institut, ne pouvait se désintéresser des fêtes anniversaires célébrant le centenaire de ces deux fondations. Elle était largement représentée à ces deux brillantes commémorations qui intéressaient l'Université tout entière et où le com-

mencement et la fin d'un grand siècle se trouvaient pour ainsi dire confrontés. La Convention qui avait conçu le plan grandiose de la réorganisation de l'enseignement public, n'avait pas eu le temps d'attendre les fruits tardifs de ce programme à lointaine échéance. Habitée aux miracles du patriotisme et de la volonté, pour répondre à des besoins urgents et immédiats, elle fonda l'École polytechnique et l'École normale, afin de se procurer les ingénieurs et les professeurs qui lui faisaient défaut. L'exécution du plan d'ensemble se trouva de ce fait infiniment ajournée et ce sont les institutions improvisées qui ont eu le caractère de la durée. Les divers régimes qui succédèrent à la Convention s'en accommodèrent et y puisèrent des serviteurs d'élite. L'École normale en particulier — car c'est d'elle seule que je m'occupe — n'a pas failli à sa mission. Destinée à fournir un état-major à l'université, à relever et à maintenir le niveau de l'enseignement, on ne compterait pas le nombre de lettrés délicats, de charmants écrivains, de savants éminents et de nobles caractères qu'elle a produits. Quelques-uns des hommes qui ont le plus honoré le nom français se réclament d'elle. C'est cependant une autre question que d'affirmer qu'elle ait pleinement suppléé l'organisation scientifique préparée par Talleyrand et Condorcet et dont elle a pris la place ; que ce foyer de culture, si intense qu'en ait paru l'éclat, ait suffi à étendre et à entretenir la libre vie scientifique dans tout l'organisme social, qu'elle ait exercé sur le développement intellectuel et moral et sur les destinées mêmes de la patrie, la même influence que les universités d'outre-Rhin sur l'évolution politique et économique de l'Allemagne. Il n'en coûte pas à un ancien normalien, de confesser son doute. Et c'est pourquoi, sans toucher à une institution qui se défend par ses services passés et présents, qui du reste évolue à son

tour et s'adapte aux conditions nouvelles de la science, voici que nous assistons, depuis vingt ans, à une reprise prudente et tenace, à une mise au point savante du programme légué par la fin du XVIII^e siècle ; et que sous la pression impérieuse de besoins nouveaux nous nous efforçons de rajeunir et de revivifier nos universités provinciales longtemps languissantes, déjà florissantes et maîtresses de l'avenir.

Un homme, Messieurs, vient de mourir, qui était l'orgueil et la plus pure gloire de l'École et de l'Institut. L'Académie de Nancy se devait, à plus d'un titre, d'assister aux obsèques nationales de Louis Pasteur. S'il n'appartenait, du droit de son génie, à la France et à l'humanité, je rappellerais qu'il fut nôtre et qu'il professa longtemps à la Faculté de Strasbourg, dont celle-ci a recueilli l'héritage. Loin de moi la pensée de vous retracer une fois de plus les étapes de cette merveilleuse carrière de savant, conduit par la logique de ses recherches de découvertes en découvertes, de la dyssymétrie moléculaire aux secrets de la fermentation et de la vie, de la détermination des causes morbides de la contagion à la théorie de l'atténuation du virus. Chacune de ces victoires si prodigieusement fécondes en bienfaits et qui ouvrent à l'avenir de l'humanité de si consolantes perspectives, a été achetée au prix d'un travail passionné et de luttes acharnées. Et certes l'esprit de combativité et la ténacité, comme aussi la bonté active, se lisaient sur ce front sourcilleux, ce visage modelé en reliefs puissants, éclairé par un rare sourire et qu'on ne pouvait oublier pour l'avoir une fois entrevu. D'autres ont eu la gloire d'aborder à des mondes inconnus ; Pasteur a été le découvreur et le conquérant du monde de l'invisible, de ce monde des infiniments petits où s'élabore et la vie et la mort. Plus encore que les incomparables résultats dus

à son génie, il lègue à ses successeurs une méthode, grâce à laquelle de moins illustres et de moins richement doués pourront indéfiniment agrandir ses conquêtes. On a dit justement de cet homme, qu'à lui seul et du fond de son laboratoire, il avait payé plusieurs fois la rançon de nos désastres. Mais, dans ces heures qui ont précédé l'agonie et l'éclipse de ses magnifiques facultés, plus encore que ce témoignage qu'il pouvait se rendre, plus encore que l'apothéose finale et que les acclamations d'une postérité qui ne finira pas pour lui, ce qui a dû lui rendre la mort infiniment douce et gonfler son cœur d'une joie presque surhumaine, c'a été d'entrevoir par les yeux de la pensée le cortège innombrable et incessamment accru de tous ceux qui lui doivent et lui devront leurs douleurs apaisées et leurs larmes tariées, blessés sauvés du champ de bataille, malades arrachés à une mort inéluctable, enfants guéris et mères consolées. Quelle récompense pour un tel labeur et quelle couronne d'immortalité !

Il me reste, Messieurs, à vous retracer succinctement les principaux mouvements qui se sont produits dans le personnel de nos Facultés.

Le nombre des étudiants, en progression constante, s'est élevé cette année à 979. Les étudiants étrangers y figurent pour un chiffre dépassant la centaine. Les principaux contingents sont fournis par la Bulgarie et par la nationalité Arménienne. Nous nous réjouissons de cette fréquentation due au bon renom de nos maîtres et aux traditions de généreuse hospitalité de la ville de Nancy. Elle ne peut que rendre plus populaire le nom de notre patrie dans cet Orient où pendant des siècles tout Européen était tenu pour un Franc.

La Faculté de droit est dès ce trimestre prête à inaugurer le nouveau régime d'études institué par le décret du

30 avril. Tel est le dévouement et la compétence de MM. les Professeurs qu'ils se sont fait forts, avec le personnel dont dispose la Faculté, de pourvoir aux nouveaux enseignements prévus pour la licence et le doctorat.

On ne fait du reste jamais vainement appel à ce dévouement et à la solidarité professionnelle de nos maîtres. Au cours de cette année, alors qu'une maladie cruelle éloignait M. Binet de sa chaire, que M. Beauchet partait pour une mission en Grèce et que M. Bourcart était appelé pendant deux longs mois à l'honneur de siéger au jury d'agrégation, on a pu craindre de voir les services désorganisés. MM. Blondel et Paul Lombard se sont offerts spontanément pour suppléer leurs collègues, assistés d'un ancien docteur de la Faculté, M. Mélin, qui pendant le temps de sa délégation, a fait preuve de sa science juridique, servie par un véritable talent d'exposition.

L'éminent doyen de la Faculté, M. Lederlin, arrivé au terme de son mandat, a été réélu par ses collègues pour une nouvelle période de trois ans.

Le dévoué secrétaire, M. Lachasse, qui exerçait ses fonctions depuis le rétablissement de la Faculté, en 1864, a été admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite. Il a été remplacé par M. Valegeas, docteur en droit.

La Faculté de médecine a perdu M. Geoffroy, chef de clinique obstétricale, enlevé en pleine jeunesse aux espérances que son long labeur et des qualités d'esprit éminentes permettaient de concevoir.

Elle a ressenti cruellement la perte d'un de ses professeurs honoraires, M. Victor Parisot. Je n'essaierai pas ici de vous retracer sa vie. A ses obsèques, suivies par une foule où toutes les classes de la population se trouvaient confondues dans le même deuil, M. le docteur

Bernheim a fait revivre en traits gravés dans toutes les mémoires et avec une émotion que tous ses auditeurs partageaient, la physionomie si populaire de cet homme excellent, sa vive intelligence demeurée jusqu'au dernier jour avide du vrai, son infatigable bonté, sa carrière si laborieuse et si pleine d'œuvres. M. le Maire de Nancy rappelait les services rendus à la Ville par ce professeur qui avait su être un citoyen d'élite, un conseiller plein de tact et de résolution. Au nom de ses nombreux disciples, l'un d'eux qui est aujourd'hui un de nos maîtres, disait très fortement et très simplement la douleur de ceux qui l'avaient approché et qui l'avaient aimé. Que pourrais-je ajouter à ces témoignages ? Je n'ai connu M. Parisot qu'au déclin de sa vie, mais comme tant d'autres j'avais subi le charme qu'exerçait autour de lui cet octogénaire, au visage souriant et fin, qui portait si légèrement le poids des ans, et dont l'œil vif et l'intelligence saine révélaient une vie intérieure intense et intacte. Rien n'a égalé la sérénité aimable et tranquille de ses dernières années. Habitué à la méditation de la mort, il l'a vue venir d'un cœur ferme, l'esprit occupé des spéculations les plus élevées, enchantant ses derniers moments d'exquises sensations d'art, consolant la tendresse de ceux qui l'entouraient. Il a eu la fin d'un sage après avoir vécu la vie d'un homme de bien.

Une loi trop sévère et dont nous avons souvent déploré la rigueur prive au bout de neuf ans d'exercice la Faculté des agrégés qui lui ont pendant ce temps consacré leur labeur et leur dévouement. C'est ainsi que MM. Vautrin, Remy et Parisot sont arrivés au terme de leurs fonctions. Ce dernier du moins reste attaché à la Faculté comme chargé du cours de clinique des maladies des vieillards. Huit nouveaux agrégés entrent en exercice : MM. Etienne et Zilgien pour la section de médecine, M. Frœlich pour la chirurgie, M. Schuhl pour l'obstétrique, M. Jacques

pour l'anatomie, M. Lambert pour la physiologie, M. Guilloz pour la physique, M. Vuillemin pour l'histoire naturelle. Ce dernier, professeur émérite, s'est soumis de bonne grâce aux épreuves d'un concours institué pour les aspirants au professorat ; il les a passées, de l'aveu du jury, avec la supériorité d'un maître.

M. Herrgott père a été nommé correspondant de l'Académie des sciences. Cette haute distinction couronne dignement la carrière d'un savant dont la vertu vieillisse ne veut pas connaître le repos. Il a occupé les doctes loisirs de sa retraite à la traduction inédite de l'œuvre de Soranus d'Ephèse, le célèbre médecin grec accoucheur du temps d'Auguste, un collègue très ancien, comme vous le voyez, et l'ouvrage vient de paraître.

M. Ritter, négociant de Gray, pour satisfaire à un vœu de son cousin, ancien professeur, dont la Faculté n'a pas perdu la mémoire, a fait donation à cette Faculté d'un capital de 15.000 francs, dont les arrérages devront être employés à fonder, sous le nom de prix Ritter, un prix de chimie médicale attribué au meilleur travail original fait dans un laboratoire de la Faculté de médecine de Nancy par un élève ou ancien élève de cette Faculté. La donation a reçu l'approbation du Conseil d'État.

La Faculté des sciences, malgré la gêne considérable causée par les travaux de construction qui se poursuivent et s'achèvent en ce moment, a su par un redoublement d'activité pourvoir à tous les besoins. Elle a inauguré, pour un petit noyau d'étudiants, le nouvel enseignement scientifique des futurs médecins et s'apprête dans ses nouveaux laboratoires à en recevoir cette année plus de soixante. Deux maîtres de conférences ont été spécialement affectés à leur instruction : M. Perreau, ancien préparateur de M. Mascart, au collège de France, pour la partie physique ; M. Muller, élève de notre Faculté, où

il a conquis tous ses grades pour la chimie. La Faculté peut compter sur leur zèle autant que sur leur compétence éprouvée. J'ai le devoir de remercier M. Lemaire, professeur au lycée, qui pendant cette période de transition, a bien voulu mettre à la disposition de nos élèves, pour l'enseignement de l'histoire naturelle, un concours que tous ont vivement apprécié et qu'ils regrettent. Le maître de conférences sera pour cette année M. Gain, qui est surtout connu par ses travaux de physiologie végétale.

MM. Guntz et Vogt, maîtres de conférences, ont été nommés professeurs adjoints. Tous deux ont mérité, par des travaux qui leur font grand honneur, cette investiture définitive. M. Guntz a fait à l'Académie des sciences une communication très remarquée sur une nouvelle manière de produire l'argon, ce gaz récemment découvert dans l'atmosphère. M. Vogt s'est gracieusement offert pour professer un cours hebdomadaire de mécanique appliquée, qui a été assidûment suivi et rend les plus grands services aux jeunes gens de l'industrie.

M. Cuénot, le laborieux maître de conférences de zoologie, a obtenu le prix Thore de l'Institut, pour une série de travaux patients et curieux sur la physiologie des insectes.

La prospérité de l'Institut se maintient et se développe d'année en année, grâce à son éminent directeur, M. Haller, et aux collaborateurs ardents et dévoués qui le secondent. L'atelier de brasserie modèle, annexé au laboratoire que dirige M. Petit, a été ouvert cette année ; il fonctionne avec un succès encourageant pour l'avenir de cette industrie, une des plus importantes de l'Est.

Les travaux de la Faculté des lettres sont plus accessibles et plus familiers aux Nancéiens, grâce au talent des maîtres, qui savent, sans faire de concessions au faux goût et à l'éloquence facile, mettre les résultats

de leur science à la portée du public instruit qui se presse aux cours ouverts. Ces cours ont été cette année exceptionnellement nombreux et brillants. Parler de l'un d'eux, ce serait méconnaître la haute originalité et le mérite de tous les autres. Un intérêt particulier s'attachait cependant à celui de M. Pfister, qui exposait l'histoire de Nancy. De l'énorme travail que suppose ce cours hebdomadaire — interprétation et triage de milliers de documents originaux ou inédits, critique des témoignages, consultation des archives publiques et privées de la province — sortira bientôt, nous n'en doutons pas, une histoire définitive de la ville de Nancy, qui justifiera une fois de plus la création de la chaire d'histoire de l'Est.

Les cours et conférences privés ont donné les résultats les plus heureux. La Faculté a fait recevoir quatre agrégés. La conférence d'histoire à elle seule n'a pas compté moins de six admissibles à ce difficile concours. Deux ont été définitivement reçus ; un troisième a approché de si près du but que le succès lui paraît assuré pour l'an prochain, au prix d'un nouvel effort. Pour la première fois deux agrégés de province ont réussi à forcer cette année les portes de l'École de Rome et de l'École d'Athènes. L'honneur de cette victoire éclatante revient à deux élèves d'histoire de la Faculté de Nancy, MM. Madelin et Laurent.

M. Lichtemberger, après le stage obligatoire de la maîtrise de conférence, a été nommé professeur adjoint. M. Baldensperger, un des anciens agrégés les plus brillants de la Faculté, a ouvert un cours libre d'anglais qui a été très suivi et très apprécié des étudiants. Enfin la conférence de grec, vacante depuis le départ de M. Lemercier et dont l'intérim avait été fait par M. Cousin, a reçu un titulaire nouveau, M. Couve. M. Couve est un athénien qu'ont fait déjà connaître d'heureuses explorations à Délos et à Delphes.

A l'occasion du centenaire de l'École normale, M. le Doyen de la Faculté des lettres a reçu la croix de la Légion d'honneur. La ville de Nancy ne pouvait qu'applaudir à ce choix d'un de ses fils les plus distingués, dont le talent à la fois élégant et robuste, relevé de courtoisie et de spirituelle ironie, exprime d'une manière si exacte les qualités maîtresses de la race. Je le louerais mieux et plus longuement, si je ne craignais que ma louange ne parut suspecte à son amitié.

L'École supérieure de pharmacie va perdre cette année un de ses plus anciens professeurs, qui fut aussi un de ses directeurs, M. Jacquemin ; il a demandé et a obtenu de faire valoir ses droits à la retraite. M. Jacquemin entra à l'École de Strasbourg en 1850. Il en a suivi la destinée, sans se séparer d'elle un jour, lorsque la perte de l'Alsace l'a fait émigrer à Nancy. Cette longue carrière a été remplie de recherches et de travaux, dont l'Académie de médecine consacrait, il y a un an, l'importance, en nommant M. Jacquemin, associé national de la Compagnie.

M. Meslans, le jeune agrégé, dont je vous annonçais l'an dernier la nomination, a tenu à acquitter brillamment sa bienvenue parmi les maîtres de notre École. Il a obtenu le prix Jecker de l'Institut par son mémoire « *Sur quelques fluorures organiques de la série grasse* ». Ce début inaugure de la manière la plus heureuse la carrière scientifique de ce jeune savant.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Heureux ceux qui peuvent parler à la jeunesse et savent se faire entendre d'elle ! Je voudrais dans ces instants que l'usage me concède vous adresser les exhortations habituelles à bien user de cette année qui commence. Vous vivez à une époque difficile. Jamais le nivellement et l'instabilité des fortunes n'ont rendu plus incertain

l'avenir que des parents prévoyants croient vous assurer. Sans protester contre des fatalités économiques qui ont la rigueur des lois naturelles, il faut accepter virilement cette situation, songer à vous pourvoir vous-mêmes et ne compter que sur vous. Vous y gagnerez en sécurité ; vous y gagnerez aussi en dignité ; car celle-ci a sa source dans le sentiment que vous devez ce que vous êtes à l'effort personnel. A un autre point de vue le travail est pour vous une dette. Les circonstances, par le fait seul qu'elles vous ont conduit sur les bancs de l'Université, ont fait de vous des privilégiés. Vous usez de ce privilège sans avoir, du moins presque tous, rien fait pour le mériter. Afin de vous acquitter envers la société, votre créancière, vous lui devez de devenir l'élite qu'elle attend de vous. Il en faut une à un grand pays, pour aller sûrement à ses destinées ; c'est par les aristocraties que le progrès s'accomplit et que les peuples se libèrent ; j'entends l'aristocratie naturelle, celle du talent et du caractère, qui sans cesse se renouvelle et se recrute, sans acception de fortune et de naissance. Or, c'est ici, c'est à l'Université que la Patrie vous offre le moyen de forger l'instrument de sa grandeur future. Instruite par l'expérience du passé, elle a prodigué la semence et attend la récolte. Ferez-vous banqueroute à ses espérances ?

Je vous rappelais, il y a un instant, le grand nom de Pasteur. Au lendemain de nos désastres, le patriote ulcéré qu'était ce savant, publiait un manifeste, où, avec sa conscience accoutumée, sondant les plaies encore ouvertes, il recherchait les causes de notre défaite : « Parmi les fautes commises, écrivait-il, il en est une qui m'a toujours obsédé, que je touche du doigt à chaque instant et à laquelle je rapporte la plus large influence sur nos désastres... Si la France, à l'heure du péril suprême, n'a pu trouver des hommes supérieurs pour mettre en œuvre ses immenses ressources et le courage

de ses enfants, c'est que depuis un demi-siècle, elle s'était désintéressée des grands travaux de la pensée. » Tandis que les pouvoirs publics, insoucieux de la haute culture, « méconnaissaient la loi de corrélation qui existe entre la science théorique et la vie des nations, la nation rivale, sans rien sacrifier du développement de son agriculture et de son industrie, tout en donnant aux applications des sciences le soin qu'elles réclament, avait su porter la meilleure part de sa considération et de ses sacrifices sur les travaux de l'esprit dans ce qu'ils ont de plus élevé et de plus libre, sur les progrès de la science dans ce qu'ils ont de plus désintéressé. »

Et comparant les deux crises de 1794 et de 1870, Pasteur établissait que si la Convention et le Comité de Salut public avaient pu accomplir les grandes choses qu'ils avaient faites, c'est qu'ils avaient trouvé à point nommé et chaque fois qu'il l'avait fallu, l'homme nécessaire dans cette élite formée par le grand mouvement scientifique de la fin du XVIII^e siècle.

Et il concluait par cette prosopopée lyrique, bien inattendue sous la plume de ce savant de laboratoire : « O ma patrie, toi qui as tenu pendant si longtemps le sceptre de la pensée, pourquoi t'être désintéressée de ses plus nobles créations ? Elles sont le flambeau qui illumine le monde, la source vive de tous les grands sentiments, le contrepoids à l'entraînement vers les jouissances matérielles. La barbarie native et la farouche orgueil de tes ennemis en ont fait un instrument de haine, de dévastation et de carnage. Entre tes mains elles eussent été la lumière de l'humanité et au moment du péril suprême tu aurais vu apparaître, sous leur inspiration, des organisateurs comme Carnot, et des capitaines plus habiles encore que les lieutenants de Bonaparte. »
